

Détermination des sous-espèces de *Lestes virens* (Leste verdoyant)



Lestes virens vestalis mâle et dessin des cerques de mâle de *L. virens* d'après Wendler et NüB, 1997

Quelle espèce ? Le Leste verdoyant *Lestes virens*

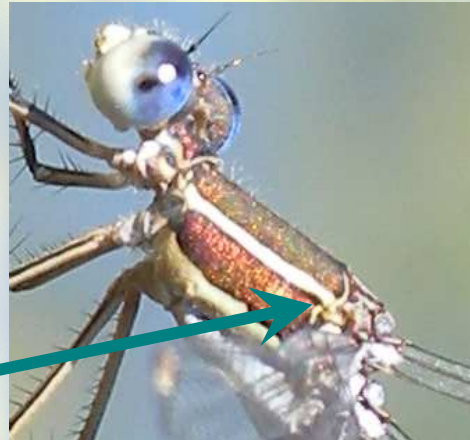
Cette espèce se différencie des autres *Lestes* présents en Auvergne par son occiput bicolore, ses ptérostigmas bruns avec au plus, le tiers externes plus clair. Les mâles ont les cerques relativement courts, rectilignes et à l'extrémité arrondie.

Deux sous-espèces sont présentes en France : *L. v. virens* dans la moitié sud et *L. v. vestalis* dans la moitié nord. L'Auvergne est en limite de répartition entre les deux sous-espèces. Il est donc intéressant de se pencher sur leur répartition actuelle afin, notamment, de pouvoir suivre à long terme si celle-ci évolue dans le contexte des changements climatiques.

Comment les différencier ?

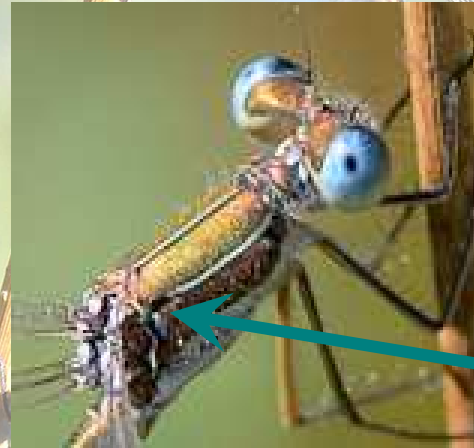
Il faut regarder leur thorax !

***L. v. virens* (Leste verdoyant méridional)** : trait clair dorso-latéral des sutures thoraciques humérales larges, atteignant la base des ailes



Lestes virens virens mâle

***L. v. vestalis* (Leste verdoyant des Vestales)** : trait clair dorso-latéral des sutures thoraciques humérales toujours interrompu avant les ailes chez les mâles (parfois moins nettement chez les femelles).



Lestes virens vestalis mâle

Où chercher ?

Préférentiellement dans les ceintures de végétation des plans d'eau, marais... *L. virens* fréquente aussi les mares temporaires qui s'assèchent au cours de la saison.

Quand chercher ?

A partir de mi-juin et jusque fin octobre. Les mois d'août et septembre sont les plus propices.

Et si j'observe un Leste verdoyant ?

Regarder les critères pour déterminer la sous-espèce et transmettre l'observation soit directement au GOA soit à une autre structure naturaliste d'Auvergne (CEN, LPO...). Penser à prendre des photos des critères pour la validation.